UNITÉ-TRAVAIL-PROGRÈS

RÉPUBLIQUE DU TCHAD

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION

PROVINCE DU MAYO KEBBI OUEST

DEPARTEMENT DE MAYO DE BINDER

CANTON BINDER

Plan de Développement Local



du Canton Binder

Période 2026-2029

Révisé par la communauté du canton Binder avec l'appui technique et financier du projet ELLESadAPt

Baastel NOE PARC NATIONAL ZAH SOO TCHAD ELLESadAPt Desjardins Développement international En partenariat avec Canada

Table des matières

1. CONTEXTE GENERAL ET JUSTIFICATION DE LA REVISION DU PDL 3

2. GENERALITES DU CANTON 3

2.1. Localisation 3

2.2. Principaux impacts des changements climatiques dans la zone du canton Binder 3

3. VISION, ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET PLAN D'ACTION DU CANTON 4

3.1. Vision du canton 4

3.2. Plan d'action du canton 4

4. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DU PDL 13

5. CONCLUSION 13

1. CONTEXTE GENERAL ET JUSTIFICATION DE LA REVISION DU PDL

Le PDL précédent du canton Binder (2022-2025) étant arrivé à échéance, sa révision a été engagée en 2025 avec l'appui du projet ELLESadAPt. Financé par Affaires Mondiales Canada (AMC) et mis en œuvre par un consortium formé de Baastel, bureau d'études en environnement et Développement International Desjardins (DID) en collaboration avec l'ONG Noé, le projet vise le renforcement de l'adaptation aux changements climatiques des femmes et des écosystèmes du Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré (CAPBL) au Tchad, et du Parc National de Conkouati-Douli (PNCD) en République du Congo, tout en générant des bénéfices de conservation de la biodiversité.

La prise en compte des dimensions de changements climatiques et genre était lacunaire dans le PDL précédent. C'est pourquoi la révision du PDL de Binder, soutenue dans le cadre du projet ELLESadAPt, a permis d'introduire deux priorités transversales majeures que sont l'**adaptation aux changements climatiques (CC) et la sensibilité au genre,** en s'appuyant sur l'étude de vulnérabilité réalisée en 2024 dans le cadre du projet.

La révision du PDL de Binder a été menée tout au long de l'année 2025 par les Comités Cantonaux de Développement (CCD) et Commissions Thématiques (CT) du canton avec l'appui conjoint de Basstel et l'ONG Noé.

2. GENERALITES DU CANTON

2.1. Localisation

Le canton Binder est situé dans la province du Mayo-Kebbi Ouest et dans le département de Mayo Binder. Le canton couvre une superficie d'environ 1850 km², dont une partie est couverte par le CAPBL.

2.2. Principaux impacts des changements climatiques dans la zone du canton Binder

D'après les études de vulnérabilité climatique réalisées dans la zone[1], la vulnérabilité climatique des écosystèmes et des communautés est **élevée**. Les changements climatiques se traduisent par une **augmentation des températures** (+2°C sur les températures minimales en 40 ans), des **pluies intenses et irrégulières** (décalage des dates de début et de fin de la saison des pluies), des pauses sèches en saison des pluies, des vents plus violents, des sécheresses, et des inondations plus fréquentes.

D'après les projections climatiques **d'ici 2035 et 2060** dans la zone, les **températures** seront amenées à **augmenter de 1°C à 2,5°C tout au long de l'année**. Il y aura davantage de jours de pluie en saison des pluies, et des pluies intenses (augmentation du cumul de pluie de 100 à 200 mm par an). L'humidité pendant la saison des pluies sera plus élevée, en particulier au début et à la fin de la saison des pluies. La durée des séquences sèches pendant la saison des pluies sera plus longue, s'allongeant à 6 ou 7 jours d'ici 2035 et 2060, contre 4 à 5 jours actuellement.

Sans action, il y a un risque élevé que les **impacts des changements climatiques** se renforcent à plusieurs niveaux :

- Baisse de la productivité agricole et de la pêche ;
- Modification des mouvements de bétail et des pratiques d'élevage ;
- Raréfaction des ressources naturelles et dégradation des écosystèmes ;
- Difficulté d'approvisionnement en eau potable ;

[1] Baastel, ELLESadAPt, 2024, Etude de vulnérabilité aux changements climatiques du Complexe d'Aires Protégées de Binder Léré (CAPBL) – Tchad, Rapport produit sous le « Projet d'adaptation aux changements climatiques des femmes dans les aires protégées au Congo et au Tchad (ELLESadAPt) », Baastel, 117 pages.

- Insécurité alimentaire, baisse des revenus et dégradation des infrastructures socio-économiques ;
- Diminution du bien-être, inconfort et problématiques de santé (maladies humaines, maladies du bétail).

Leurs impacts sur les écosystèmes et le mode de vie des communautés sont importants, en particulier pour les femmes. De par leur rôle important dans la gestion du foyer et l'approvisionnement en ressources (bois, eau…), elles se situent en première ligne des impacts des changements climatiques. Il est à noter que ce sont les pressions anthropiques (déforestation, surpâturage, pratiques agricoles non durables) qui constituent le premier facteur de vulnérabilité des communautés et des écosystèmes, auxquelles s'ajoutent les impacts des changements climatiques.

3. VISION, ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET PLAN D'ACTION DU CANTON

3.1. Vision du canton

La formulation de la vision du canton Binder s'est appuyée sur les orientations nationales et celles de la province du Mayo-Kebbi Ouest qui placent les changements climatiques et le genre comme des enjeux prioritaires de développement. Ainsi, le canton de Binder se projette sur un horizon de 10 ans, à travers une vision qui lui est propre reflétant ses potentialités et l'espoir de ses communautés :

« D'ici 2035, le canton de Binder est un territoire où les populations ont un accès équitable aux services sociaux de base de qualité, optent pour des systèmes de résilience et d'adaptation aux changements climatiques à travers une économie prospère avec des filières agro-pastorales durables qui contribuent à la sécurité alimentaire et une implication de toutes les couches dans la gestion des affaires publiques ».

3.2. Plan d'action du canton

Le coût total estimé pour l'ensemble des 5 domaines s'élève à 1 069 450 000 FCFA.

3.2.1. Coûts estimatifs totaux par domaine d'intervention

Domaine d'intervention	Sous-secteur	Coûts estimatifs par domaine
Domaine 1	Gouvernance locale et cohésion sociale	132 000 000 FCFA
Domaine 2	Gestion durable des ressources naturelles	77 000 000 FCFA
Domaine 3	Agriculture	97 000 000 FCFA
	Elevage	103 000 000 FCFA
	Economie	282 200 000 FCFA
Domaine 4	Education, culture, jeunesse et sport	108 000 000 FCFA
	Affaires sociales et genre	20 000 000 FCFA
	Santé, eau potable et assainissement	98 000 000 FCFA
Domaine 5	Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles	152 250 000 FCFA
Total		**1 069 450 000 FCFA**

3.2.2. Plan d'action par domaine

Domaine 1 : Gouvernance locale et cohésion sociale			
Axe stratégique : Renforcer la gouvernance locale inclusive et participative pour favoriser la gestion pacifique et équitable des ressources			
Objectif	**Actions**	**Activités**	**Coûts (FrCFA)**
1. Améliorer la connaissance et le respect des lois en vigueur	1.1 Mettre en place un plan de communication sur les lois en vigueur et les droits de la population	1.1.1 Sensibiliser les autorités traditionnelles sur l'importance de l'accès des femmes à des terres	6 000 000
		1.1.2 Sensibiliser les populations à la connaissance et à la bonne interprétation des lois (loi constitutionnelle, etc.)	5 000 000
	1.2 Mettre en place un plan de renforcement des capacités de la population sur les droits fonciers	1.2.1 Former les autorités traditionnelles sur les droits fonciers (lié à l'exploitation minière, etc.)	10 000 000
		1.2.2. Élaborer les chartes et les plans de gestion de ressources (terres)	5 000 000
	1.3 Renforcer l'application des lois en vigueur	1.3.1 Sensibiliser la population sur les violences faites aux femmes et aux enfants	2 000 000
		1.3.2 Sensibiliser la population sur les droits et devoirs d'un citoyen, etc.	2 000 000
2. Assurer la gestion des conflits Homme-Faune	2.1 Développer un mécanisme de prévention et de gestion du conflit homme-faune (CHF) avec l'ensemble des acteurs du canton	2.1.1. Mettre en place et renforcer la cellule de prévention et de gestion du CHF (Comité Local d'Alerte et de Prévention "CLAP")	1 000 000
		2.1.2 Cartographier les zones à risque de menaces des éléphants et les diffuser au niveau local	3 000 000
	2.2 Renforcer l'implication des autorités locales dans la gestion des CHF	2.2.1 Former les autorités locales (Chefs de villages, CLAP) des zones cartographiées sur la gestion des conflit hommes faunes	2 000 000
3. Favoriser le respect des autorités traditionnelles et promouvoir la culture traditionnelle	3.1 Encourager les pratiques traditionnelles et culturelles	3.1.1 Organiser les forums traditionnels, d'art et des cultures	10 000 000
		3.1.2 Organiser les semaines culturelles et les foires (expositions)	4 000 000
	3.2 Valoriser les savoirs traditionnels	3.2.1 Recenser et organiser les tradipraticiens/gardiens et conservateurs de la tradition	1 000 000
4. Renforcer les capacités des organes locaux de gouvernance	4.1 Améliorer les conditions de travail des organes locaux de gouvernance (ILOD et CCD)	4.1.1. Construire et équiper les bureaux des CCD et des ILOD	30 000 000
		4.1.2 Construire et équiper des salles de rencontre (capacité de 250 personnes)	35 000 000
		4.1.3 Appuyer le fonctionnement du CCD et de l'ILOD	3 000 000
	4.2 Élaborer un plan de renforcement des capacités des organes locaux de gouvernance	4.2.1 Former les membres de CCD et de l'ILOD en technique de mobilisation de fonds, recherche de financement, de négociation, etc.	1 500 000
5. Renforcer la prévention et la gestion pacifique des conflits intercommunautaires	5.1 Mettre en place un cadre de concertation local pour la prévention des conflits intercommunautaires.	5.1.1 Mettre en place des comités intercommunautaires d'alerte intégrant tous les acteurs	3 000 000
		5.1.2 Sensibiliser les agriculteurs et les éleveurs sur la cohabitation pacifique	2 000 000
		5.1.3 Former les comités intercommunautaires d'alerte sur les techniques d'identifications et d'analyses des facteurs déclenchants de conflits	1 500 000
	5.2 Renforcer les capacités des leaders locaux à la médiation, au dialogue et à la résolution de conflits	5.2.1 Former les autorités traditionnelles et les notables dans la résolution pacifiques des conflits (fonciers et autres)	5 000 000

Domaine 2 : Gestion durable des ressources naturelles			
Axe stratégique : Assurer la préservation et la restauration des écosystèmes pour favoriser une meilleure résilience des écosystèmes et des communautés			
Objectif	**Actions**	**Activités**	**Coûts (FrCFA)**
1. Protéger et restaurer les écosystèmes naturels	1.1 Renforcer l'implication de la communauté à la protection des zones à haute valeur écologique	1.1.1 Sensibiliser la population à la gestion durable des écosystèmes et à la protection de l'environnement (feux de brousse, coupe abusive de bois, etc.)	9 000 000
		1.1.2 Former les comités de gestion des RN (CVS et ILOD) sur les techniques de surveillance, de suivi, etc.	2 000 000
	1.2 Encourager la reforestation et l'agroforesterie	1.2.1 Recruter un expert pour accompagner l'identification des zones à reboiser	2 000 000
		1.2.2 Sensibiliser les communautés les bonnes pratiques (agroforesterie et agroécologie) et techniques de reboisement	2 500 000
		1.2.3 Former les communautés (groupements des agriculteurs) sur les techniques agroécologiques	4 000 000
	1.3 Encourager la gestion durable des ressources en eau	1.3.1 Sensibiliser la population sur l'importance de la protection des zones humides à haute potentialité écologique (mares, mayo, etc.)	2 000 000
	1.4 Promouvoir l'utilisation des foyers améliorés	1.4.1. Sensibiliser les ménages sur l'intérêt d'utiliser des foyers améliorés	1 500 000
		1.4.2 Former les femmes sur les techniques de fabrication et d'utilisation des foyers améliorés	3 000 000
	1.5 Valoriser les produits forestiers non ligneux (PFNL) au profit des communautés locales	1.5.1 Organiser des foires locales pour la promotion des PFNL.	6 000 000
		1.5.2 Former les femmes sur les techniques de transformation et commercialisation des PFNL	4 000 000
		1.5.3 Doter les femmes des matériels de transformation des produits	24 000 000
2. Réglementer et gérer durablement les ressources naturelles en appliquant les lois	2.1 Assurer l'application et le respect des lois portant régime des forêts, faunes, ressources halieutiques et minière et des chartes portant sur la gestion des ressources naturelles (chartes ILOD)	2.1.1 Vulgariser les lois portant régime des forêts et faunes et d'exploitation minière et les chartes	3 000 000
		2.1.2 Règlementer les exploitations minières dans le canton (or, sable, gravier, etc.)	1 000 000
3. Renforcer les actions de sensibilisation et d'éducation environnementale	3.1 Promouvoir et ajuster le programme d'éducation environnementale dans les établissements scolaires	3.1.1 Sensibiliser les élèves sur la protection de l'environnement (feux, reboisement, coupe abusive de bois, etc.)	4 000 000
		3.1.2 Appuyer (en équipements) le programme d'éducation environnementale existant au profit des établissements scolaires du canton	5 000 000
4. Renforcer les actions de conservation (CAPBL) par le canton	4.1 Soutenir les activités de conservation et de préservation des ressources naturelles par le canton.	4.1.1 Organiser les campagnes de sensibilisation sur la gestion durable des ressources naturelles	4 000 000

Domaine 3 : Développement économique local (Développement économique local (Agriculture, Élevage, Pêche, Économie (commerce- crédit épargne- pistes rural- artisanat- transport- industrie…), Tourisme)

Domaine 3 - Sous-secteur : Agriculture			
Axe stratégique : Assurer la préservation et la restauration des écosystèmes pour favoriser une meilleure résilience des écosystèmes et des communautés			
Objectif	**Actions**	**Activités**	**Coûts (FrCFA)**
1. Promouvoir des systèmes de production agricoles adaptés face au climat	1.1 Élaborer un plan de renforcement de capacité des acteurs sur les techniques résilientes des cultures.	1.1.1 Mobiliser une expertise externe/ interne	2 000 000
		1.1.2 Identifier les besoins et les pratiques agricole adaptées de concert avec les acteurs	
		1.1.3 Rédiger, valider et diffuser le plan de renforcement de capacité du secteur agricole	
	1.2 Mettre en œuvre le plan de renforcement des capacités des acteurs sur les techniques résilientes des cultures.	1.2.1 Former et recycler les acteurs sur les bonnes pratiques agricoles (compostage, cordon pierreux, zaï, demi-lune, biopesticide etc. pour environ 200 producteurs)	6 000 000
	1.3 Mettre à disposition des acteurs les informations indispensables aux pratiques agricoles	1.3.1 Diffuser et conseiller à l'utilisation efficiente des calendriers agricoles basés sur les prévisions météorologiques et climatiques	4 000 000
2. Sécuriser l'économie et le social des agriculteurs pour renforcer leur résilience face aux chocs climatiques et garantir des moyens de subsistance durable	2.1 Structurer et organiser les acteurs du secteur agricole	2.1.1 Recenser tous les groupements de producteurs dans le canton et assurer continuellement leur mis à jour	1 000 000
		2.1.2 Organiser et dynamiser les producteurs (en coopératives agricoles, etc.)	2 000 000
	2.2 Promouvoir l'accès aux structures économiques d'appui	2.2.1 Sensibiliser la population sur les offres et les conditions d'accès aux produits des Etablissements de Micro-Finances (EMF)	1 500 000
	2.3 Renforcer la capacité technique des acteurs sur la transformation et commercialisation des produits agricoles	2.3.1 Former les producteurs sur les différentes techniques de transformations et de commercialisation des produits agricoles	2 000 000
		2.3.2 Equiper les producteurs avec des machines de transformation adaptées aux produits agricoles	10 000 000
3. Gérer durablement les ressources naturelles : protéger les sols, l'eau et la biodiversité pour garantir la productivité à long terme	3.1 Développer des dispositifs de gestion durable des eaux	3.1.1 Former les producteurs sur le fonctionnement des dispositifs d'arrosage goutte à goute	5 000 000
	3.2 Aménager les zones agricoles destinées aux activités de contre saison	3.2.1 Construire des sites hydro-agricoles à source d'énergie solaire et de micro-barrage	45 000 000
		3.2.2 Aménager les bassins de rétention d'eau de pluie	10 000 000
4. Appuyer la recherche et l'apprentissage dans le secteur agricole	4.1 Développer un programme de renforcement continu du secteur agricole (Champs Ecole Paysan) et de protocoles de recherche dans le secteur agricole	4.1.1 Mobiliser une expertise externe/ interne	3 000 000
		4.1.2 Identifier les besoins et les pratiques écoles de concert avec les acteurs locaux	
		4.1.3 Elaborer, valider et diffuser le plan de renforcement du champs Ecole Paysan adapté au secteur agricole	
	4.2 Promouvoir les techniques locales de lutte contre les pachydermes	4.2.1 Former les acteurs aux bonnes techniques de refoulement (installation des ruches, expérimentation des barrières de piment, de tours de guet, etc.) des éléphants dans les zones à recrudescence de conflit	5 000 000

		4.2.2 Plaider pour la construction des barrières électriques autour du parc	500 000
Domaine 3 - Sous-secteur : Élevage			
Axe stratégique : Renforcer la résilience et la durabilité du secteur de l'élevage face aux impacts des changements climatiques			
1. Promouvoir les pratiques d'élevage adaptées aux CC	1.1 Élaborer un plan de développement des infrastructures adaptés au secteur et aux besoins locaux	1.1.1 Mobiliser une expertise externe /interne pour appuyer l'élaboration du plan développement des infrastructures adaptés au secteur et aux besoins locaux	2 000 000
		1.1.2 Identifier les besoins des acteurs de concert avec les acteurs du secteur	
		1 .1.3 Rédiger, valider et diffuser le plan de développement des infrastructures du secteur élevage	
	1.2 Promouvoir l'élevage intensif	1.2.1 Former les éleveurs sur l'importance de la pratique d'élevage intensif, adaptée aux changements climatiques	3 000 000
		1.2.2 Développer la culture des fourrages (Bracharia sp, Panicum sp) dans les zones alternatives de pâturage	15 000 000
		1.2.3 Construire des magasins de séchage et de stockage de fourrages séchés	15 000 000
2. Gérer durablement les ressources naturelles et préserver les écosystèmes et l'eau pour garantir la productivité à long terme	2.1 Mettre en place de façon durable le plan de développement des infrastructures hydrauliques pastorales et le système de soin adapté	2.1.1 Aménager des sites pastoraux dans les endroits stratégiques du canton (zones alternatives de pâturage et couloir de transhumance)	20 000 000
		2.1.2 Construire les puits et les abreuvoirs pour bétail (en lien avec les zones alternatives de pâturage)	18 000 000
		2.1.3 Construire les parcs de vaccination du bétail (en lien avec les zones alternatives de pâturage)	15 000 000
3. Sécuriser l'économie et le social des éleveurs pour renforcer leur résilience face aux chocs climatiques et garantir des moyens de subsistance durables	3.1 Mettre en place le plan de renforcement de capacité des acteurs sur les pratiques résilientes de l'élevages	3.1.1 Former les acteurs à la pratique d'embouche des petits ruminants	4 000 000
		3.1.2 Sensibiliser les éleveurs sur la pratique résiliente de l'élevage des ruminants (bovins, caprins et ovins)	2 000 000
4. Appuyer la recherche et l'apprentissage dans le secteur élevage	4.1 Elaborer et mettre en place le programme de communication et d'éducation intégrant les volets santé, alimentation, pratiques animales résilientes aux changements climatiques	4.1.1 Mobiliser une expertise externe/ interne	2 000 000
		4.1.2 Identifier les besoins en communication de concert avec les éleveurs	
		4.1.3 Elaborer, valider et diffuser le programme de communication indispensable et adapté aux besoins des éleveurs	
		4.1.4 Informer régulièrement les éleveurs sur les risques sanitaires liés aux Changements Climatiques	1 000 000
	5.1 Développer un partenariat pour renforcer les recherches et l'éducation adaptée au secteur élevage	5.1.1 Initier et renforcer les collaborations avec les institutions de recherche au niveau local et national	1 000 000
		5.1.2 Organiser des séances d'éducation dans les écoles sur des thématiques en lien avec l'élevage et le CC	5 000 000
Domaine 3 - Sous-secteur : Economie			

Axe stratégique : Développer et promouvoir une économie résiliente basée sur les voies de communication, de moyens de transport et d'infrastructures adaptées et à l'accès aux financements soutenant les AGR locales			
1. Renforcer les capacités des acteurs (éleveurs, agriculteurs, commerçants etc.) sur les changements climatiques afin d'améliorer les pratiques et des filières	1.1 Elaborer et mettre en œuvre le plan de renforcement des acteurs pour la valorisation des produits locaux	1.1.1 Mobiliser une expertise externe/ interne	1 000 000
		1.1.2 Identifier les besoins et les pratiques adaptées aux secteurs importants de l'économie de concert avec les acteurs	250 000
		1.1.3 Elaborer, valider et diffuser le plan de renforcement des acteurs des secteurs importants de l'économie	250 000
		1.1.4 Former les acteurs sur la valorisation des produits locaux et l'identification des opportunités	2 000 000
2. Améliorer les voies de communication et les transporteurs	2.1 Développer et appuyer le programme d'aménagement des voies et moyens de communication adaptés.	2.1.1 Identifier les pistes dégradées sur l'ensemble du canton	500 000
		2.1.2 Aménager les pistes Binder-Léré et Binder-frontière Cameroun	50 000 000
		2.1.3 Mener une concertation/consultation sur les projets d'aménagement des pistes (Binder - Mbraou et Binder - Mboursou)	200 000
		2.1.4 Créer une agence de voyage	50 000 000
	2.3 Développer et appuyer les structures médiatiques	2.3.1 Créer une radio communautaire	25 000 000
3. Multiplier les infrastructures touristiques adaptées	3.1 Elaborer et mettre en place un plan d'aménagement des zones touristiques	3.1.1 Mobiliser une expertise externe/ interne	2 000 000
		3.1.2 Identifier les besoins d'aménagement des sites potentielles touristiques ainsi que les infrastructures adaptées aux projets touristiques	
		3.1.3Aménager les sites de crocodiles	15 000 000
		3.1.4 Construire des hébergements pour le tourisme	30 000 000
4. Développer et promouvoir les AGR	4.1 Renforcer les infrastructures à caractère commercial adapté aux activités lucratives au niveau local	4.1.1 Construire les marchés hebdomadaires importants dans le canton	40 000 000
		4.1.2 Construire les magasins de stockage d'oignon	25 000 000
		4.1.3 Construire les marchés de bétail dans les grands centres	40 000 000
	4.2 Promouvoir et accourager la diversification des AGR adaptées aux opportunités locales.	4.2.1 Réorganiser les tisserands de godon en association	1 000 000

Domaine 4: Services sociaux de base résilients et sensibles au genre (Santé - Eau potable – Assainissement, Éducation -Culture – Jeunesse – Sport, Affaires sociales et genre)

Domaine 4 - Sous-secteur : EDUCATION, CULTURE, JEUNESSE ET SPORT			
Axe stratégique : Améliorer l'accès et la qualité de l'éducation de base, avec une attention particulière sur la scolarisation des filles			
Objectifs	**Actions**	**Activités**	**Coûts (FrCFA)**
1. Renforcer l'accès à l'éducation pour les filles	1.1 Encourager les communautés à scolariser les filles	1.1.1 Mener des campagnes de sensibilisation pour la scolarisation des filles dans les villages	6 000 000
		1.1.2 Attribuer des prix d'excellence aux filles (1 fois par an, bourse, matériel scolaire, pédagogique, etc.)	10 000 000
	1.2 Améliorer les conditions d'apprentissage des filles	1.2.1 Mettre à la disposition des filles dans les établissements scolaires des kits d'hygiène	10 000 000
2. Renforcer le personnel et les	2.1 Renforcer les capacités et les effectifs des enseignants	2.1.1 Recycler et former les enseignants vacataires/communautaires	5 000 000

infrastructures scolaires et culturelles	2.2 Renforcer les infrastructures éducatives et culturelles	2.2.1 Construire et équiper les salles de classe adaptées aux CC (en cours de finition et neuves)	50 000 000
		2.2.2 Construire et équiper une salle multimédia	25 000 000
		2.2.3 Relancer la cantine scolaire	5 000 000
3. Renforcer la résilience climatique du secteur éducatif	3.1 Adapter le calendrier scolaire répondant aux conditions climatiques	3.1.3 Actualiser et diffuser chaque année les calendriers scolaires en fonction des prévisions climatiques (saison des pluies)	1 000 000
4. Développer les activités culturelles et sportives	4.1. Redynamiser les arts traditionnels	4.1.1. Organiser des performances de danse traditionnelle incluant les femmes et les jeunes	5 000 000
	4.2 Encourager l'inclusion dans le sport	4.2.1 Aménager/construire les terrains sportifs (football, volleyball, basketball, etc.)	12 000 000
		4.2.2 Organiser des tournois sportifs féminins et masculins	6 000 000
5. Prévenir les pratiques à risque pour les jeunes et les familles	5.1 Lutter contre les pratiques à risque pour les jeunes	5.1.1 Sensibiliser les jeunes sur les méfaits des stupéfiants, l'exode rural et les méfaits des mariages précoces	3 000 000
Domaine 4 - Sous-secteur : AFFAIRES SOCIALES ET GENRE			
Axe stratégique : Promouvoir la cohésion sociale et la protection des groupes vulnérables à travers des politiques inclusives et des services sociaux renforcés			
1. Réduire les inégalités de genre	1.1 Assurer la représentation des femmes dans les prises de décisions	1.1.1 Initier la construction d'un centre culturel et social dédié en particulier aux femmes	10 000 000
		1.1.2 Sensibiliser les communautés à associer les femmes aux prises de décisions	2 000 000
		1.1.3 Sensibiliser les femmes à l'autonomisation économique et sociale	2 000 000
	1.2 Renforcer les capacités des acteurs sociaux en matière de genre	1.2.1 Former les acteurs sociaux aux dimensions de genre	3 000 000
2. Renforcer les services sociaux et la prise en charge des personnes vulnérables	2.1 Accompagner les personnes vulnérables au développement de leurs compétences	2.1.1 Former les personnes vulnérables dans les secteurs d'apprentissage : couture, transformation de certains produits locaux, tissage, artisanat…	3 000 000
Domaine 4 - Sous-secteur : SANTE, EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT			
Axe stratégique : Renforcer l'accès et la qualité des services de santé, ainsi que l'accès à l'eau potable et l'assainissement pour améliorer l'état de santé de base des populations			
1. Améliorer l'accès aux soins de santé de base et de qualité	1.1 Renforcer les infrastructures de santé	1.1.1 Réhabiliter les bâtiments de santé dégradés suite aux aléas climatiques	10 000 000
		1.1.2 Installer les systèmes solaires dans le centre de santé	12 000 000
		1.1.3 Former les volontaires pour l'entretien des installations solaires dans les centres de santé	2 000 000
	1.2 Renforcer les capacités du personnel de santé pour une prise en charge adéquate et inclusive	1.2.1 Soutenir et plaider pour l'accès gratuit aux soins de reproduction aux femmes (visites prénatales, accouchement, etc.)	20 000 000
		1.2.2 Former les secouristes	3 000 000
2. Optimiser la gestion de l'eau et prévenir les maladies hydriques	2.1 Renforcer les infrastructures hydrauliques adaptées et répondant aux normes sanitaires	2.1.1 Construire les puits traditionnels, forages, châteaux, etc.	40 000 000

	2.2 Prévenir et anticiper l'apparition de maladies liées à l'eau	2.2.1 Organiser des campagnes de sensibilisation auprès de la population sur les risques des maladies liées à l'eau	3 000 000
		2.2.2 Appuyer les comités en charge de surveillance, de prévention et de lutte contre les contaminations hydriques	5 000 000
	2.3 Promouvoir les bonnes pratiques de gestion de l'eau	2.3.1 Sensibiliser les communautés aux bonnes pratiques d'hygiène et de gestion de l'eau (eau souterraine et de surface)	3 000 000
3. Renforcer le système de gestion des déchets	3.1 Encourager les bonnes pratiques de recyclage et de valorisation des déchets ménagers	3.1.1 Sensibiliser sur les bonnes pratiques et bénéfices de recyclage des déchets ménagers	3 000 000
		3.1.2 Installer des bacs à ordures dans les lieux publics	10 000 000
		3.1.3 Former les femmes aux techniques de transformation des déchets ménagers organiques en compost	4 000 000
		3.1.4 Initier la communauté aux exercices de salubrités dans les villages (1 fois par semaine)	3 000 000

Domaine 5 : Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles			
Axe stratégique : Renforcer la résilience des populations et des territoires face aux événements climatiques extrêmes (inondation, sécheresse, vents violents)			
Objectifs	**Actions**	**Activités**	**Coûts (Fcfa)**
1. Mettre en place un système de gestion des risques des catastrophes naturelles	1.1 Mettre en place une cellule de crise villageoise dans les villages les plus à risque	1.1.1 Identifier les villages les plus à risque à travers une approche communautaire et participative	500 000
		1.1.2 Identifier et former les membres de la cellule de crise villageoise	3 000 000
	1.2 Développer un système de gestion des urgences et sinistrés	1.2.1 Localiser et aménager un site destiné aux sinistrés	50 000 000
		1.2.2 Mettre en place une cellule psychologique des sinistrés	2 000 000
	1.3 Renforcer les capacités des acteurs de l'urgence	1.3.1 Former les secouristes	2 000 000
		1.3.2. Créer un fond local d'urgence	250 000
	1.4 Assurer l'accès à l'eau en période de crise	1.4.1 Construire les points d'eau dans les zones de prise en charges des victimes	20 000 000
2. Mettre en place un mécanisme de prévention des risques	2.1 Renforcer les capacités des communautés sur la prévention des risques	2.1.1 Développer un programme de sensibilisation des populations sur les risques (inondations, etc.) et aux actions à entreprendre en cas d'événements climatiques extrêmes	3 000 000
		2.1.2 Construire des greniers communautaires dans les villages pour les périodes de gestion de catastrophes naturelles	25 000 000
		2.1.3. Elaborer un plan de gestion du bétail en cas d'inondation et sècheresse	2 000 000
		2.1.4 Mettre en place et former les clubs climats dans les établissements scolaires	5 000 000
	2.2 Renforcer les infrastructures et la réglementation sur la	2.2.1 Identifier et cartographier les zones à risque	3 000 000
		2.2.2 Sensibiliser la population aux risques liés à l'habitation dans les zones inondables	1 500 000

	construction en zones à risque (inondation, etc.)	2.2.3 Encourager la construction des habitations adaptées aux vents violents et la création de brise vent (reboisement)	15 000 000
3. Renforcer les capacités des autorités traditionnelles et des agents de l'Etat sur la prévention et gestion des risques climatiques	3.1 Mettre en place une cellule de coordination cantonale des risques climatiques	3.1.1 Identifier et former les membres de la cellule de coordination cantonale des risques climatiques	5 000 000
	3.2 Renforcer les capacités des autorités locales sur la gestion des risques	3.2.1 Former les acteurs locaux (chefs de village et associations locales) sur la gestion des catastrophes	5 000 000
4. Développer des services climatiques à l'échelle du canton (fournir des bulletins météo, calendrier saisonnier…)	4.1 Produire l'information climatique (fournir des bulletins météo, calendrier saisonnier…)	4.1.1 Identifier avec les organisations des acteurs locaux les informations climatiques nécessaires et les supports de diffusion adéquats	7 000 000
		4.1.2 Elaborer un calendrier de diffusion des informations sur les prévisions météo et autres informations climatiques pour le canton	1 000 000
	4.2 Développer des outils de communication pour transmettre l'information climatique	4.2.1 Créer des plateformes de partage d'information sur les prévisions météo et autres informations climatiques (produit par ANAM, SIPSA, SISAAP, etc.)	2 000 000

4. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DU PDL

Cette section détaille :

- Les organes de coordination et de suivi du PDL et leurs rôles : Comité de pilotage du PDL, Comité technique de suivi (CTS) et Organisation de Développement Villageois (ODV).
- Le mécanisme de suivi-évaluation : méthode et fréquence de collecte de données par les organes de coordination du PDL.
- Le plan de mise en œuvre du suivi du PDL.
- Des fiches de suivi du mécanisme de pilotage sont disponibles en annexe du document.

Le schéma suivant synthétise les rôles et fonctions des organes de mise en œuvre et de suivi du PDL.

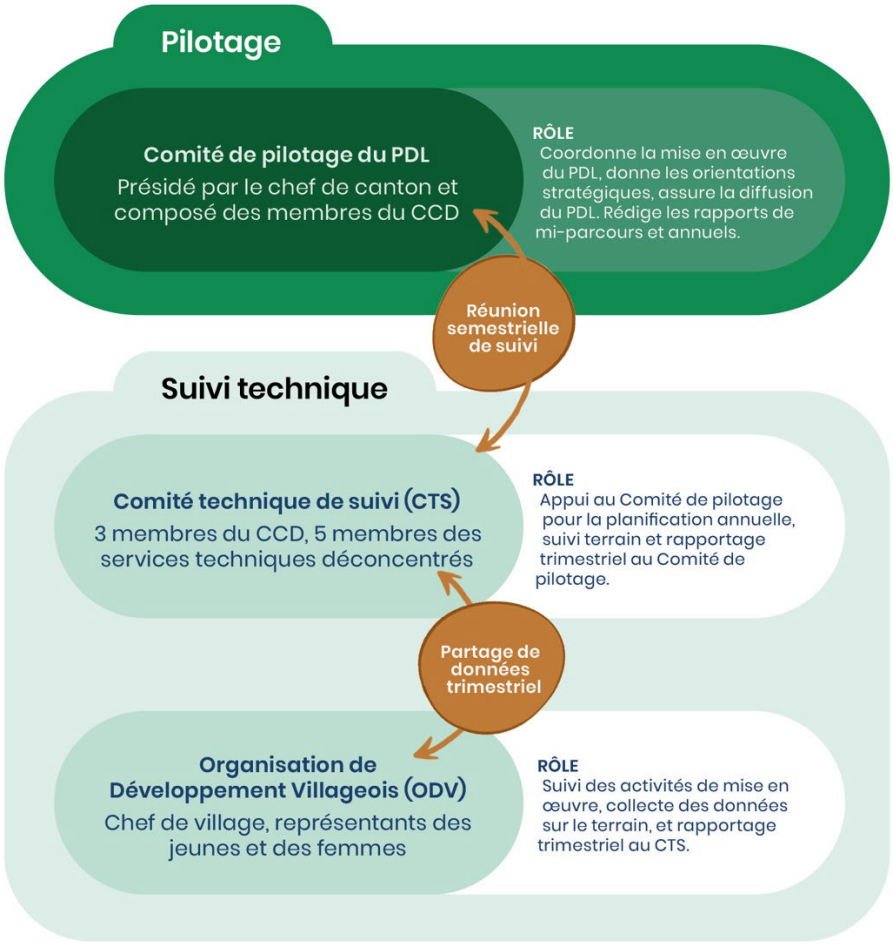


Figure 1 : Organes de suivi et évaluation de la mise en œuvre du PDL

5. CONCLUSION

Le PDL 2026-2029 du canton Binder constitue un cadre stratégique essentiel pour un développement durable, résilient et inclusif, intégrant pleinement les enjeux climatiques et de genre. Sa mise en œuvre repose sur une mobilisation collective et une coordination efficace, entre les autorités administratives et coutumières, les organisations communautaires, les associations féminines et de jeunes, le secteur privé, et les partenaires techniques et financiers.

L'appropriation de ce plan et l'engagement de chaque partie prenante seront essentiels pour atteindre les objectifs formulés.